Février
2017

Focus n°9 de la PFOSS sur…

Les intervenants de la lutte contre le décrochage scolaire

RETOUR D'EXPÉRIENCES

Sommaire

- Une estimation plurielle du nombre de décrocheurs en région
- Les acteurs bourguignons : retour d'expériences à partir de l'enquête
- Synthèse des atouts, difficultés et pistes d'amélioration des acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire
- Conclusion et perspectives

PLATE-FORME d'Observation sociale et sanitaire de Bourgogne

ORS Observatoire Régional de la Santé BOURGOGNE/FRANCHE-COMTÉ

direccte Bourgogne Franche-Comté

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Intervenants de la lutte contre le décrochage scolaire en Bourgogne : retour d'expériences

Des raisons sociales et économiques incitent à considérer le décrochage scolaire comme une priorité nationale : l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme est plus difficile, leur mobilité géographique est moindre, ils se trouvent confrontés à un taux de chômage plus élevé, des emplois plus précaires. Leur santé physique et mentale est affectée (conduites à risques, grossesses précoces, violences, suicide...). Autant de difficultés qui se cumulent alors que les attentes professionnelles et sociales valorisent toujours plus l'autonomie et la compétitivité (Thibert, 2013).

Au sens du ministère de l'Éducation nationale, est en situation de décrochage *« tout jeune qui quitte un système de formation initiale sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi »*, à savoir un baccalauréat général ou un diplôme à finalité professionnelle de type CAP ou BEP (article L. 313-7 du Code de l'éducation).

Au niveau régional, des membres de la Plate-forme d'observation sociale et sanitaire de Bourgogne ont constitué un groupe de travail afin d'explorer ce domaine. Il s'agit de nourrir le questionnement et la connaissance sur ce mouvement, en s'appuyant sur des données de la littérature, et également de répondre à deux objectifs : estimer le nombre de jeunes bourguignons concernés et identifier les missions des acteurs luttant contre le décrochage scolaire ainsi que les partenariats existants.

UNE ESTIMATION PLURIELLE DU NOMBRE DE DÉCROCHEURS EN RÉGION

Compte tenu de la pluralité des facteurs contribuant au décrochage et des profils de jeunes en situation de décrochage scolaire (voir encadré), l'estimation du nombre de jeunes concernés en Bourgogne porte sur plusieurs groupes de population identifiés ou accompagnés par différents acteurs.

• Les jeunes ayant un faible niveau d'études

En Bourgogne, 15 500 jeunes de 18 à 24 ans sont des « sortants précoces » (voir définition ci-contre), soit 11.9 % des jeunes de ce groupe d'âge, contre 10.9 % au niveau national.

• Les jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle

Les jeunes chômeurs non diplômés, accompagnés par Pôle Emploi, au nombre de 2 170 fin 2015, représentent 1.2 % des moins de 25 ans. Ils bénéficient d'un accompagnement renforcé pour accéder à la formation et à l'emploi.

Par ailleurs, parmi les jeunes de 16 à 25 ans reçus en 1er accueil dans les missions locales, en 2014, 38 % étaient peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges) soit 4 900 jeunes. Sur l'ensemble des jeunes accompagnés (environ 32 000 dans l'année), 86 % ont bénéficié d'un service - information, conseils, mise en relation,... - visant l'accès à l'emploi et l'intégration dans l'entreprise, 57 % l'accès à une formation, et 51 % la définition de leur projet professionnel.

- **Les décrocheurs repérés par l'Éducation Nationale et les élèves accompagnés**

Au sein des établissements scolaires, les équipes des groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) ont pour mission de repérer les élèves risquant de décrocher. Divers types d'actions leur sont proposés, visant principalement à les maintenir dans le système scolaire. Près de 1 000 élèves étaient concernés en 2014.

Par ailleurs, les décrocheurs « présumés » sont repérés grâce au système interministériel d'échange d'informations (SIEI) deux fois par année scolaire, afin ensuite d'identifier les jeunes ayant effectivement décroché pour leur proposer une solution.

Il n'est pas possible de conclure sur un nombre précis de décrocheurs ; d'une part, parce que les groupes de population étudiés diffèrent par les bornes d'âge et les caractéristiques prises en compte, d'autre, part, parce que les différentes populations comptabilisées se recoupent très certainement. Ainsi, parmi les décrocheurs présumés, qui une fois identifiés sont suivis par les partenaires de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (Psad), il se peut qu'il y ait des jeunes peu qualifiés vus en mission locale, ou des jeunes accompagnés par Pôle Emploi, l'un et l'autre comptant parmi les partenaires impliqués dans la Psad.

EN BREF, les jeunes exposés au risque de décrochage scolaire

Sortants précoces **15 500 jeunes** 11.9 % des 18-24 ans en 2013 (vs 10.9 % en France)	Jeunes âgés de 18 à 24 ans non diplômés, titulaires au plus du brevet des collèges, non inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation. Source : Insee, RP
Jeunes peu qualifiés vus en mission locale **4 900 en 2014** 38 % des jeunes vus en 1er accueil	Jeunes âgés de 16 à 25 ans peu ou pas diplômés, 1er accueil dans l'année. Source : Assor Bourgogne
Décrocheurs présumés **4 370 en mars 2016** (Education nationale et Agriculture)	Élèves scolarisés l'année scolaire précédente n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant au cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits et qui ne sont pas scolarisés ou apprentis l'année scolaire en cours. Source : Rectorat, SIEI
Jeunes non diplômés inscrits à Pôle Emploi **2 170 fin 2015**	Jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégorie ABC (sans activité ou en activité réduite) à Pôle Emploi titulaires au plus du brevet des collèges. Source : Direccte BFC, Pôle Emploi
Élèves scolarisés repérés en décrochage **971 en 2014**	Élèves de collèges et lycées repérés par les MLDS et bénéficiaires d'actions de prévention ou de remobilisation. Source : Rectorat, Activités des MLDS

Le décrochage scolaire, un phénomène multi-factoriel

Des facteurs internes au système scolaire

Facteurs organisationnels et structurels potentiellement générateurs de décrochage : filières d'études disparates, filières dites de «relégation», pratiques de redoublement.

D'autres liés aux **interactions entre les enseignants et les élèves** : niveau d'attente des enseignants, pratiques pédagogiques et éducatives, aspects relationnels.

Des facteurs externes au système scolaire

Facteurs familiaux et sociaux : faible revenu des parents, éclatement des structures parentales à l'adolescence, monoparentalité, faible niveau d'éducation des parents, faible investissement parental dans la scolarité, relations familiales conflictuelles, soutien affectif et communication perçus comme négatifs, rejet social et le fait de s'associer à des pairs déviants.

Facteurs internes au décrocheur : difficultés d'habiletés sociales et de comportement, dépression, difficultés d'apprentissage, comportements délinquants, consommation de drogue, genre masculin.

Sources : Battin-Pearson et al. (2000), Crahay (2004), Epstein (1990), Fortin et al. (2006), Glasman et Besson (2004), Janosz (2000), Jimmerson et al. (2000), Kakpo (2009), Lafontaine et Crahay (2004), Lagrange (2001), Potvin et al. (1999), Rumberger (1995).

Les acteurs bourguignons : retour d'expériences à partir de l'enquête

1. Caractéristiques des répondants

Au total, 69 structures ont répondu à l'enquête soit 26.3 % des 262 interrogées. Cinq catégories d'acteurs sont identifiées selon leurs missions et leur place dans la lutte contre le décrochage scolaire (LDS) :

- groupe A, les organismes ayant pour mission exclusive la LDS (32 % des répondants) : MLDS, réseau FOQUALE, structures de raccrochage ou visant l'insertion sociale et professionnelle des décrocheurs (Écoline, Épide, école de la 2e chance)

- groupe B, les structures d'enseignement et de formation dites ici « de droit commun » par opposition à celles spécifiquement dédiées aux décrocheurs (23 %) : lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, CFA, Irfa, Greta, Cesam...

- groupe C, les structures qui s'adressent à tout public tout en inscrivant la LDS dans leurs missions principales (16 %), à savoir les CIO

- groupe D, les organismes accompagnant un public jeune et vulnérable (16 %) : EREA, structures d'hébergement et d'éducation relevant de la PJJ et de la protection de l'enfance

- groupe E, les structures d'accompagnement des adolescents ou jeunes adultes (13 %) : Missions locales, réseau information jeunesse, MDA.

2. Jeunes décrocheurs accompagnés par les acteurs

L'analyse des monographies a permis de discerner plusieurs profils de décrocheurs :

Profil 1 : Ségrégation interne. Élèves orientés après le collège dans une formation qui finalement ne leur convient pas ou par défaut. *« Une jeune en voie de décrochage a été repérée au lycée et évoquée en GPDS. Entretien avec conseiller d'orientation psychologue et MLDS : jeune complètement démotivée avec problèmes de comportement qui ne se plaît pas dans sa filière, souhaite un apprentissage en coiffure. »* MLDS.

Profil 2 : Vulnérabilités psychologiques. Élèves ayant des problèmes psychologiques (phobie scolaire, difficultés relationnelles, troubles obsessionnels compulsifs, difficultés de socialisation...) ou de santé et qui présentent des symptômes d'inadaptation sociale les empêchant de poursuivre une scolarité dite normale. *« Un jeune de 17 ans qui désire reprendre une seconde générale après un parcours scolaire chaotique, phobie scolaire, hospitalisation, multiplicité d'établissements scolaires, Cned, formation pro en apprentissage avortée, MLDS, stages en entreprises etc., difficultés relationnelles ».*

Profil 3 : Vulnérabilités familiales. Jeunes rencontrant des fragilités familiales. *« C'est aussi une jeune fille carencée affectivement, la sœur ainée s'est*

déscolarisée pendant 5 ans au même âge, idem pour la mère au même âge. Une maman en grandes difficultés pour poser un cadre, avec une absence totale du père ».

Profil 4 : Inadaptation scolaire. Élèves dont le comportement est inadapté aux attentes vis-à-vis des écoliers : violence, insultes, manque de ponctualité, indiscipline, difficultés relationnelles avec les enseignants et plus généralement avec le système scolaire. *« Ce jeune a été admis en 6e SEGPA lors de la rentrée scolaire suivante, puis réorienté vers l'EREA dès la fin du mois, d'où il a été exclu en novembre pour inadaptation de son comportement, notamment sur l'internat (...) ».*

Il est évident que les profils ne sont pas figés et peuvent se chevaucher. Ainsi, un jeune au profil d'inadapté scolaire peut également posséder des fragilités familiales ou psychologiques.

Le décrochage scolaire est un phénomène social total comme le qualifierait M. Mauss[1] au sens où il touche l'ensemble des éléments et structures sociaux de la société. Selon les profils, certains facteurs sont plus ou moins prépondérants : scolaires, psychologiques, familiaux... Il est le résultat d'un long processus dans lesquels interviennent parfois des situations de crise, des émotions et ressentis négatifs, telles les frustrations engendrées par les échecs scolaires et les difficultés relationnelles avec les pairs, les enseignants et les parents.

Il est pluriel et nécessite un travail partenarial fort et pluridisciplinaire. Toutefois, il semble important que la multiplicité d'actions, dispositifs, plans ne viennent pas ralentir, obscurcir les processus d'orientation et de remédiation des jeunes en rupture.

3. Participation aux champs de la LDS

Les répondants sont majoritairement impliqués dans les 4 champs de la LDS : 81.5 % d'entre eux déclarent participer à la prévention, 73.8 % à la détection, 83.1 % à l'orientation des jeunes et 89.2 % proposent des actions d'accompagnement.

Participation aux 4 champs de la LDS

Champ	Nb répondants	%
Prévention	53	81.5%
Détection	48	73.8%
Orientation	54	83.1%
Accompagnement	58	89.2%

[1] *MAUSS Marcel. Sociologie et anthropologie. PUF. 1950.*

- Prévention

Les acteurs participent à la prévention principalement par un accompagnement individuel (60.9 % des répondants), de la diffusion d'informations sur l'orientation scolaire (50.7 %) et dans une moindre mesure de la diffusion d'informations sur l'insertion sociale et professionnelle (39 %) et des animations collectives (36.2 %).

Modalités de prévention pratiquées par les répondants

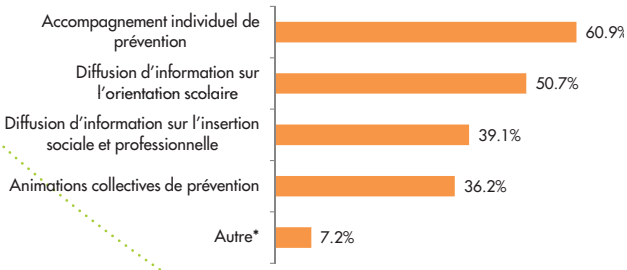

** «Aide scolaire» ; «Foquale» ; «Participation à la Plate forme de Suivi et d'Appui au Décrochage Scolaire» ; «Participation des conseillers d'orientation psychologues aux GPSS en EPLE» ; «Semaine de la persévérance scolaire»*

- Détection des jeunes en situation de décrochage

Sur cette mission, 48 répondants déclarent participer à la détection des jeunes en situation de décrochage soit 73.8 % de l'ensemble.

Pour la majorité d'entre eux (44/48 soit 92 %), ils s'appuient sur un entretien de situation réalisé en interne, et/ou grâce à l'un des partenaires, dans le cadre ou non d'un dispositif de coordination (GPDS, PSAD, etc.).

Moyens de détection

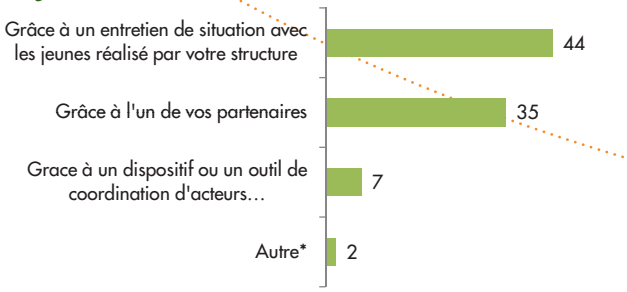

** «Obligation faite par le/la magistrat(e)» ; «Observation / Absentéisme / Retard / Modification de comportement»*

- Accompagnement

La mission d'accompagnement est globalement assurée par 58 répondants et se décline en plusieurs activités « accueil, écoute, information » réalisée par 55 d'entre eux, de même que l'accompagnement éducatif et social et l'accompagnement à l'insertion professionnelle. L'évaluation des situations est réalisée par 53 répondants. Les acteurs sont impliqués de manière très polyvalente dans ces différentes activités (voir graphique page suivante).

4. RÉSULTATS PAR GROUPES D'ACTEURS

Modalités d'accompagnement proposées par les répondants

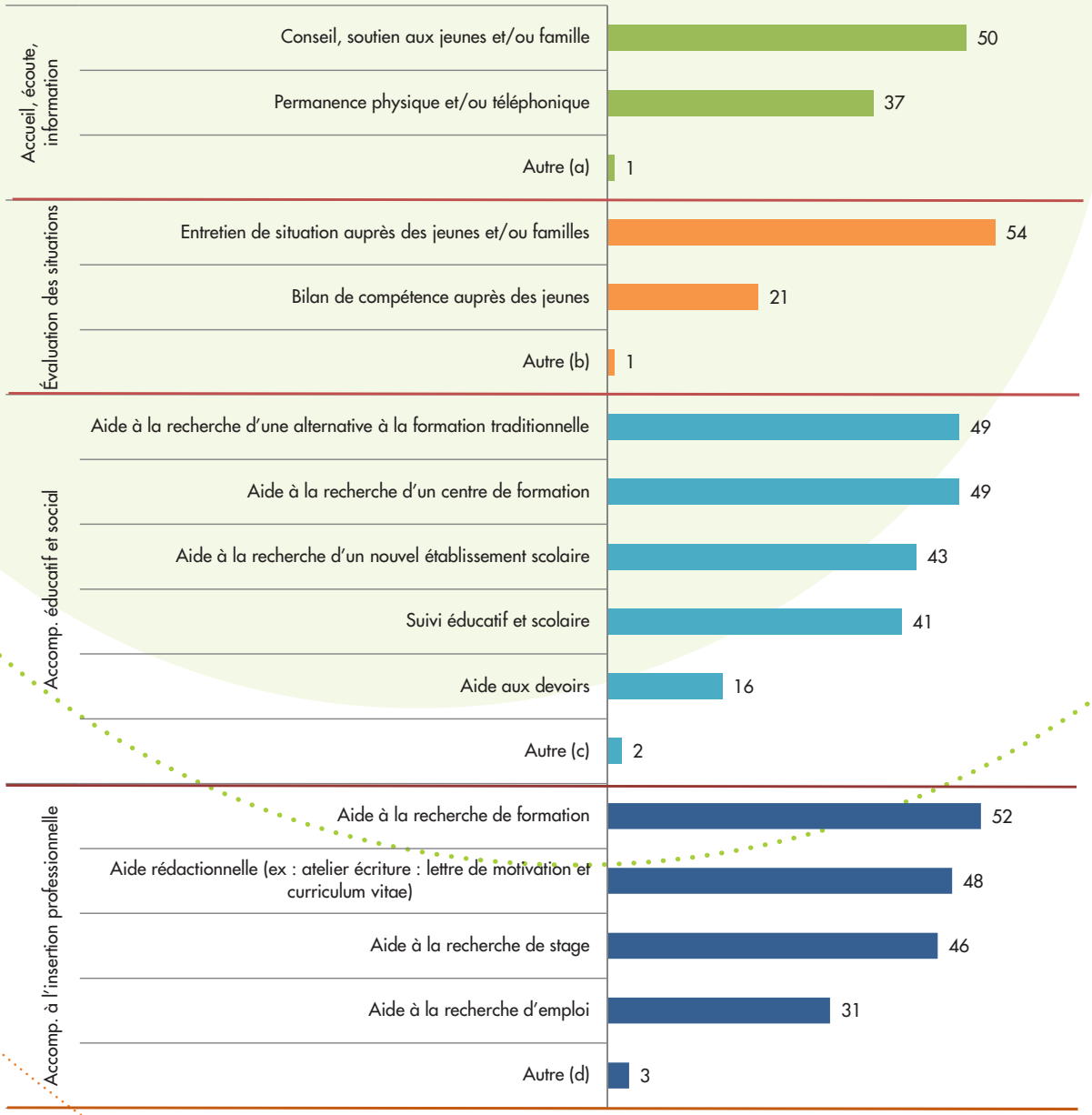

Autres :
(a) « Touline, service d'anciens [élèves] géré par un conseiller en insertion professionnelle qui peut orienter et répondre aux difficultés socio-professionnelles et administratives des jeunes »
(b) : « actions diplômantes donc taux de réussite au bac »
(c) : « accompagnement individualisé et collectif (activités éducatives, enseignement, relais vers partenaires,... » ; « Seulement pour les jeunes qui nous sont signalés et ayant un suivi judiciaire »
(d) : « stage initiation / application » ; « Prise en charge du travail d'orientation professionnelle et accompagnement à l'insertion » ; « Seulement pour les jeunes qui nous sont signalés et ayant un suivi judiciaire »
Autres actions dans le cadre de l'accompagnement : « Chantiers-école (réalisation d'ouvrages pour le compte d'un partenaire encadré par nos personnels » ; « en relation avec les équipes éducatives » ; « Interventions auprès des équipes éducatives et auprès des jeunes en situation de décrochage afin de les remobiliser. Transmission des bonnes pratiques de lutte contre le décrochage ».

Compte tenu de la diversité des acteurs interrogés et de leurs pratiques, les résultats sont présentés par groupes d'acteurs (décrits p4) **pour mieux rendre compte de leurs spécificités dans les réponses apportées aux décrocheurs, les atouts et difficultés rencontrés.**

Groupe A : les spécialistes de la LDS

Qui sont-ils ?

- 10 MLDS qui mettent en place des actions de prévention, remédiation.
- 1 membre du réseau Foquale, qui propose des solutions de raccrochage ou de formation professionnelle
- 2 structures de remédiation scolaire : Écoline, le Sas
- 3 structures de raccrochage scolaire : lycée de la nouvelle chance, E2C, Épide

Rôle dans la lutte contre le décrochage

- **Prévention** (19/21) assurée à travers des activités de : Accompagnement individuel de prévention (18) ; animations collectives (13) ; Diffusion d'information sur l'orientation scolaire (10/19) ; Diffusion d'information sur l'insertion sociale et professionnelle (8).
- **Détection** (17/21) grâce à un partenaire (15) et par les entretiens de situation avec les jeunes (16). Critères de réalisation des entretiens : signalement par l'équipe éducative (4), orientation par un partenaire (3) ; Demande du jeune (2), autres : liste RIO, questionnaire Lycam, ...
- **Orientation** : cf carte partenariale représentant pour chaque champ de la LDS, les principaux partenaires cités par les membres du groupe A
- **Accompagnement** (19)

- Accueil, écoute, information : Permanence physique et/ou téléphonique (12), Conseil, soutien aux jeunes et/ou famille (15) ;
- Évaluation des situations : entretien de situation auprès des jeunes / des familles (17), bilan de compétences (10) ;

Carte partenariale

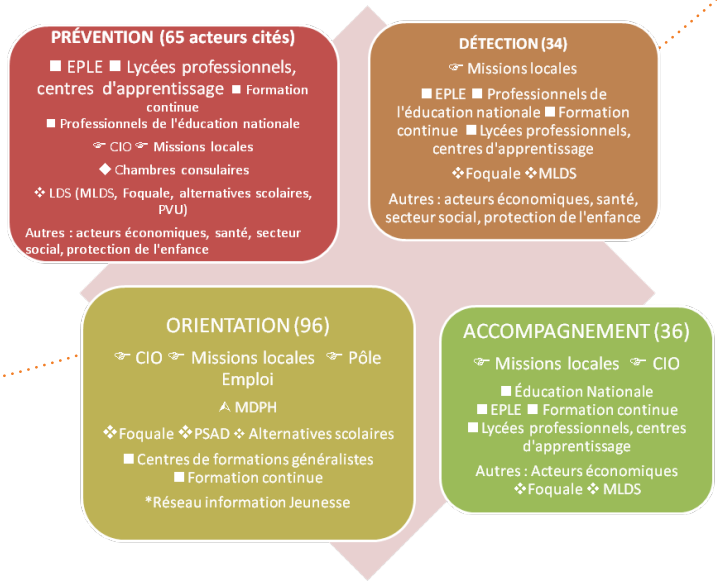

- Accompagnement éducatif et social : Aide à la recherche d'un nouvel établissement scolaire (15) ; Aide à la recherche d'un centre de formation (14) ; Aide à la recherche d'une alternative à la formation traditionnelle (16) ; Suivi éducatif et scolaire (13) ; aide aux devoirs (4) ;
- Accompagnement à l'insertion professionnelle : aide à la recherche de formation (17), aide rédactionnelle (15) ; recherche de stage (16) ; recherche d'emploi (9).

Pour les spécialistes de la LDS leurs principaux atouts concernent :

- les partenariats bien installés et de qualité, qui s'appuient sur une connaissance mutuelle voire une reconnaissance des missions de chacun ;
- leurs méthodes d'intervention qui s'appuient sur des principes clés en particulier l'approche globale, le suivi individualisé, l'écoute et la communication avec les jeunes accompagnés et leur famille ;
- les moyens disponibles / capacités de réponse : les structures sont en capacité de faire preuve de réactivité et de souplesse ;
- les compétences des professionnels, qui connaissent bien le public accompagné, les dispositifs d'aide existants ainsi que les acteurs ;
- les choix stratégiques à savoir l'intégration des structures au cœur du système scolaire donc à proximité des élèves et des équipes éducatives, ou un professionnel dédié à la mission LDS en interne.

Les principales difficultés mentionnées concernent

- les moyens disponibles : manque de temps lié à des contraintes géographiques ou à des moyens humains insuffisants ;
- le public accompagné : difficultés de contact / captation, complexité des situations ;
- les partenariats : manque de contact, de communication, de reconnaissance en tant que dispositif ressource notamment ;
- le manque de solutions en termes d'offre de formation, de places disponibles ou de réactivité des partenaires.

Les pistes d'amélioration évoquées concernent surtout

- les partenariats à développer/renforcer via des rencontres plus fréquentes, des conventionnements, une meilleure communication ;
- le recours à la formalisation via l'*« harmonisation des outils »*, l'utilisation de *« critères communs »*, l'élaboration de *« procédures relatives au public à prendre en charge »* ;
- la prévention et le repérage précoce des jeunes.

Groupe B : les intervenants de l'enseignement / formation de droit commun

Qui sont-ils ?

Ce groupe est constitué de 15 acteurs : 5 centres de formation professionnelle continue ; 5 lycées professionnels dont 2 agricoles ; 4 centres de formation par apprentissage et 1 lycée d'enseignement général et technologique.

Rôle dans la lutte contre le décrochage

- **Prévention** (9/15 acteurs) assurée à travers des activités de : Diffusion d'information sur l'orientation scolaire (8) ; Accompagnement individuel de prévention (5) ; Diffusion d'information sur l'insertion sociale et professionnelle (4) et animations collectives (2).
- **Détection** (6) par les entretiens de situation avec les jeunes (4) et grâce à un partenaire (3) Critères de réalisation des entretiens : signalement par l'équipe éducative, outil de repérage (RIO).
- **Orientation** : cf carte partenariale représentant pour chaque champ de la LDS, les principaux partenaires cités par les membres du groupe B.
- **Accompagnement** (19)

- Accueil, écoute, information : Conseil, soutien aux jeunes et/ou famille (10) ; Permanence physique et/ou téléphonique (4) ;

- Évaluation des situations : entretien de situation auprès des jeunes / des familles (9) ; bilan de compétences auprès du jeune (2) ;

- Accompagnement éducatif et social : Suivi éducatif et scolaire (9) ; Aide à la recherche d'un centre de formation (7) ; Aide à la recherche d'une alternative à la formation traditionnelle (7) ; Aide à la recherche d'un nouvel établissement scolaire (4) ; aide aux devoirs (4) ;

- Accompagnement à l'insertion professionnelle : aide rédactionnelle (10) ; recherche de stage (9) ; aide à la recherche de formation (9), recherche d'emploi (5).

Carte partenariale

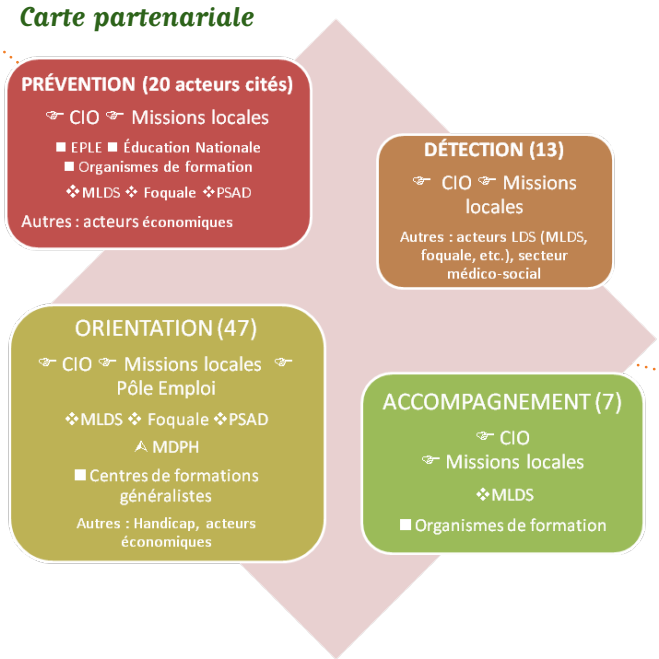

Pour ces intervenants, leurs principaux atouts sont :

- liés à des choix stratégiques ou à leurs missions premières : la proximité des élèves, des partenaires ; le fait d'être une petite structure *« facilitant la mise en relation des uns et des autres à l'interne»* ; le choix d'avoir intégré la mission LDS dans leurs missions propres *«avec un interlocuteur bien identifié »* ;
- leurs méthodes d'intervention s'appuyant sur des principes clés à savoir l'écoute, l'approche individualisée, une approche globale avec « un travail sur l'environnement du décrocheur » ou via les modalités d'accompagnement proposées telles que *«découverte des métiers, construction d'un projet professionnel et recherche d'entreprise»* ;
- les partenariats mis en place : relations de qualité *« avec la MLDS ou les autres acteurs de l'insertion »*, *« bon réseau avec les structures sociales, bon réseau avec les entreprises»*, *« avec le CIO »*, *« avec la mission locale »* ;
- les compétences des professionnels qui portent essentiellement sur une bonne connaissance du public en démarche d'insertion.

Les principales difficultés mentionnées concernent

- les partenariats, en particulier des difficultés à identifier les partenaires, ou à être identifié par eux ;
- le public accompagné, caractérisé par des difficultés de contact / captation, des situations complexes, un isolement géographique ;
- les compétences professionnelles en termes de sensibilisation à la problématique du décrochage, formation au repérage des jeunes, connaissance des dispositifs/aides existants ;
- les solutions proposées / disponibles, les acteurs relevant un manque d'offre de formation.

Les pistes d'amélioration évoquées concernent surtout

- les partenariats à renforcer en s'impliquant davantage dans *«le dispositif des décrocheurs»* ;
- les compétences professionnelles en termes de sensibilisation à la problématique du décrochage, formation au repérage des jeunes, connaissance des dispositifs/aides existants ;
- les solutions proposées / disponibles : élargir l'offre de formation, valoriser l'alternance comme une alternative pour les décrocheurs.

Groupe C : les centres d'information et d'orientation (CIO)

Qui sont-ils ?

Ce service public est constitué de 11 CIO. Les CIO sont un service public d'information sur les métiers et les formations. Ils contribuent à la prévention de l'échec scolaire et à la lutte contre le décrochage. Ils apportent leur concours aux actions d'éducation à l'orientation et à l'information des élèves des établissements scolaires dès le collège. Leur rôle est de favoriser l'accueil de tout public et en priorité des jeunes scolarisés et de leur famille, d'informer sur les études, les formations professionnelles, les qualifications, les professions et les secteurs d'activités.

Rôle dans la lutte contre le décrochage

- **Prévention,** assurée à travers des activités de : Diffusion d'informations sur l'orientation scolaire (10/11) ; Accompagnement individuel de prévention (10) et animations collectives (8) ; Diffusion d'informations sur l'insertion sociale et professionnelle (7).
- **Détection** par les entretiens de situation avec les jeunes (11) et grâce à un partenaire (9). Principaux critères de réalisation des entretiens : signalement par l'équipe éducative (6), Demande du jeune (5), Liste RIO (4).
- **Orientation** : cf carte partenariale représentant pour chaque champ de la LDS, les principaux partenaires cités par les membres du groupe C.
- **Accompagnement** (19)

- Accueil, écoute, information : Permanence physique et/ou téléphonique (10), Conseil, soutien aux jeunes et/ou famille (10) ;

Carte partenariale

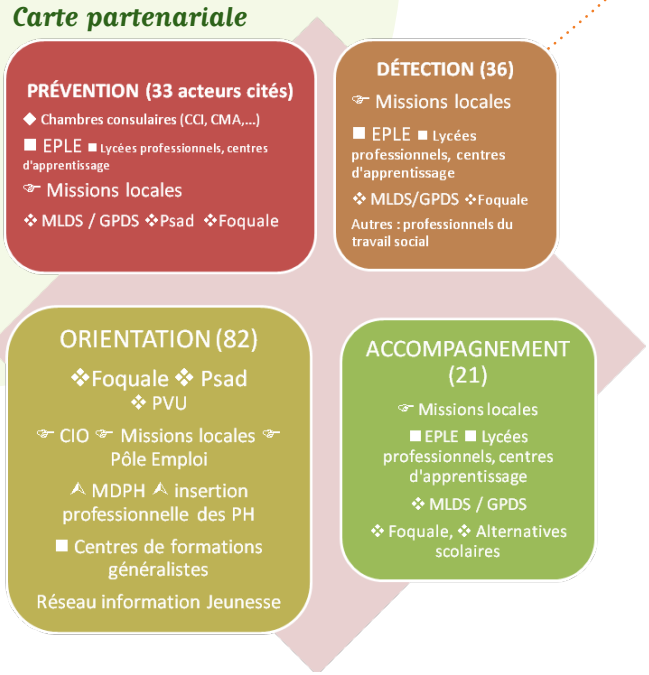

- Évaluation des situations : entretien de situation auprès des jeunes / des familles (10) ;
- Accompagnement éducatif et social : Aide à la recherche d'un nouvel établissement scolaire (10) ; Aide à la recherche d'un centre de formation (10) ; Aide à la recherche d'une alternative à la formation traditionnelle (10) ; Suivi éducatif et scolaire (4) ;
- Accompagnement à l'insertion professionnelle : aide à la recherche de formation (10), aide rédactionnelle (7) ; recherche de stage (5) ; recherche d'emploi (2).

Pour les CIO, leurs principaux atouts sont :

- les compétences des professionnels en lien avec les missions générales de la structure ainsi qu'une bonne connaissance des dispositifs et des partenaires ;
- au niveau des partenariats, une connaissance mutuelle ainsi que des partenariats de qualité ;
- leurs méthodes d'intervention qui s'appuient sur des principes clés comme *« l'écoute bienveillante »*, ou des modalités particulières : *« aide à la connaissance de soi, à la construction de projet »*, *« entretien partenarial CIO/MLDS/Mission Locale »*, *« une présence régulière des conseillers d'orientation psychologues dans les établissements scolaires »* ;
- leur localisation institutionnelle *« hors EPLE »* qui garantit la neutralité vis-à-vis des équipes éducatives.

Les principales difficultés mentionnées concernent

- les moyens disponibles limitant les capacités de réponse surtout exprimées en termes de temps (contraintes géographiques), de personnel et de budget (charge de travail induite par la mission LDS non reconnue) et qui peuvent freiner la réactivité des structures.
- le public accompagné, difficile à contacter et à mobiliser : *« Difficultés à toucher certains jeunes »*, *« Difficultés de mobilité et/ou de mobilisation sur le long terme »*.

Les pistes d'amélioration évoquées concernent surtout

- les partenariats : à développer, renforcer, principalement avec les équipes éducatives : *« être plus présent en conseil pédagogique »* ;
- les moyens disponibles : demande de financement spécifique : *« reconnaissance de la charge de travail par des moyens humains et financiers à la hauteur »*, *« demander un budget pour permettre un suivi plus opérant pour les jeunes domiciliés en zone rurale »*.

Groupe D : les acteurs de l'accompagnement des jeunes vulnérables

Qui sont-ils ?

Ce groupe est constitué de 11 acteurs : 2 associations du secteur social et médico-social, 3 Établissements et services de la PJJ (Centre Éducatif spécialisé, Unité éducative d'hébergement collectif, Foyer éducatif), 5 établissements et services de la protection de l'enfance (Maison d'Enfants, Service AEMO, UEHDR, UEMO, Service Accueil Accompagnement Insertion), 1 EREA .

Rôle dans la lutte contre le décrochage

- **Prévention,** (8/11) assurée à travers des activités de : Accompagnement individuel de prévention (6) Diffusion d'information sur l'insertion sociale et professionnelle (5) ; Diffusion d'information sur l'orientation scolaire (4).
- **Détection** (7/11) par les entretiens de situation avec les jeunes (6) et grâce à un partenaire (3). Critères de réalisation des entretiens : principalement liés aux missions (PJJ, protection enfance).
- **Orientation** : cf carte partenariale représentant pour chaque champ de la LDS, les principaux partenaires cités par les membres du groupe D.
- **Accompagnement** (19)

- Accueil, écoute, information : Permanence physique et/ou téléphonique (6), Conseil, soutien aux jeunes et/ou famille (8).

- Évaluation des situations : entretien de situation auprès des jeunes / des familles (10) ; bilan de compétences auprès du jeune (5).

- Accompagnement éducatif et social : Suivi éducatif et scolaire (10) ; aide à la recherche d'un nouvel établissement scolaire (10) ; aide à la recherche d'un centre de formation (10) ; aide à la recherche d'une alternative à la formation traditionnelle (9) ; aide aux devoirs (8).

- Accompagnement à l'insertion professionnelle : aide à la recherche de formation (10) ; aide rédactionnelle (10) ; recherche de stage (10) ; recherche d'emploi (10).

Carte partenariale

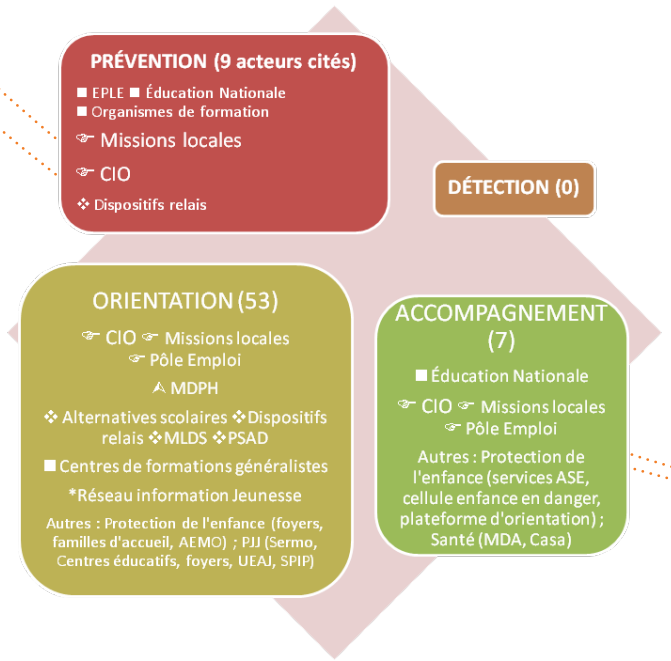

Pour ces acteurs, leurs principaux atouts sont :

- les partenariats mis en place : ils soulignent un travail partenarial bien installé notamment avec l'Éducation Nationale ;
- leurs méthodes d'intervention s'appuyant sur des principes clés dont la prise en charge individualisée, et sur le travail pluri-disciplinaire. Ils citent des types d'actions *« Accompagnement physique auprès des organismes », « Aide éducative et scolaire», «suivi des jeunes en entreprise »…*
- leur réactivité.

Les principales difficultés mentionnées concernent

- le public accompagné confronté à des situations complexes, en particulier des difficultés psychologiques ;
- les moyens disponibles insuffisants pour certaines structures, surtout les moyens humains, qui impactent aussi le temps disponible.

Les pistes d'amélioration évoquées concernent surtout

- les moyens disponibles : *« parvenir à dégager du temps pour monter de nouvelles actions de terrain »* ;
- les méthodes d'intervention en particulier en impliquant davantage les familles.

Groupe E : les acteurs de l'accompagnement des adolescents ou jeunes adultes

Qui sont-ils ?

Ce groupe est constitué de 9 acteurs : 6 missions locales, accompagnant les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle, 2 acteurs du réseau information jeunesse dispensant des conseils et informations aux jeunes dans tous les domaines, et une MDA assurant un accompagnement global et pluri-professionnel destiné aux adolescents en matière de santé.

Rôle dans la lutte contre le décrochage

- **Implication dans la prévention** variable selon les acteurs : le PIJ propose uniquement des animations collectives, la MDA assure une prévention individuelle, et les missions locales proposent principalement la diffusion d'information sur l'orientation scolaire et sur l'insertion sociale et professionnelle (3/5) - accompagnement individuel de prévention (2).
- **Détection assurée par tous sauf le PIJ** : conduite d'entretiens de situation avec les jeunes (MDA, réseau information jeunesse, 5 missions locales) ou grâce à un partenaire (3 missions locales) Le principal critère de réalisation des entretiens est la démarche volontaire du jeune.
- **Orientation** : cf carte partenariale représentant pour chaque champ de la LDS, les principaux partenaires cités par les membres du groupe E.
- **Accompagnement** (19)

- Accueil, écoute, information (6 Missions locales, MDA) : Permanence physique et/ou téléphonique (5), Conseil, soutien aux jeunes et/ou famille (7).

Carte partenariale

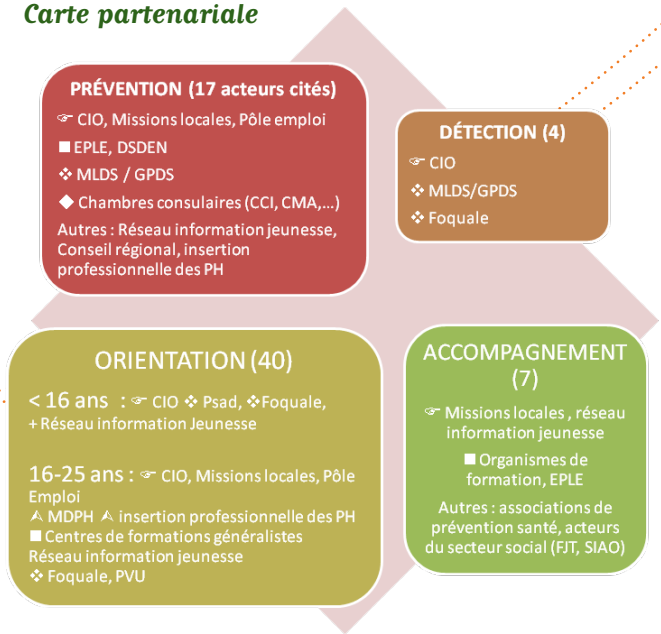

- Évaluation des situations : entretien de situation auprès des jeunes / des familles (6 missions locales, MDA), bilan de compétence (MDA).

- Accompagnement éducatif et social : Aide à la recherche d'un centre de formation et aide à la recherche d'une alternative à la formation traditionnelle (6 missions locales, MDA) ; Aide à la recherche d'un nouvel établissement scolaire (3 Missions locales, MDA) ; Suivi éducatif et scolaire (MDA).

- Accompagnement à l'insertion professionnelle exclusivement proposé par les 6 missions locales : aide à la recherche de formation (6), recherche de stage (6) ; recherche d'emploi (6), aide rédactionnelle (5).

Pour ces acteurs, leurs principaux atouts sont :

- les compétences des professionnels portant sur la connaissance des dispositifs et des partenaires ;
- les partenariats mis en place soulignés comme des partenariats de qualité, bien installés ;
- liés à des choix stratégiques ou à leurs missions premières : un accueil généraliste, la neutralité vis-à-vis de l'Éducation Nationale qui facilite *« l'adhésion du jeune à un nouveau projet »* et leur permet *« de se confier plus facilement sur leur difficultés »* ;
- leurs méthodes d'intervention s'appuyant notamment sur une approche globale et des démarches participatives.

Les principales difficultés mentionnées concernent

- les partenariats, les acteurs étant confrontés à un manque de connaissance mutuelle voire de reconnaissance par les partenaires deleur implication possible dans la LDS.
- le public accompagné difficile à capter, confronté à des difficultés de mobilité, à un manque de connaissances socles.
- les moyens disponibles, en particulier le manque de temps lié à des contraintes géographiques ou à la charge de travail ;
- le manque de solutions disponibles sur le territoire.

Les pistes d'amélioration évoquées concernent surtout

- la visibilité auprès des autres acteurs et du public ;
- le repérage des jeunes *« en errance »* ;
- les solutions disponibles, en particulier la connaissance des formations initiales du département.

Synthèse globale des atouts, difficultés et pistes d'amélioration des acteurs de la LDS

La méthode AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités, menaces) ou SWOT (Strengths, weaknesses, opportunities, theats) permet ici de faire une présentation synthétique des principaux atouts et difficultés exprimés par les acteurs interrogés dans les 4 champs de la LDS : prévention, détection, orientation, accompagnement et dans les dimensions transversales (organisation interne, coordination externe, intervention auprès des jeunes).

Atouts

- **Principes clés d'intervention :** approche individualisée, approche globale, démarche participative, implication des familles
- **Implantation institutionnelle** --> proximité pour les acteurs de l'EN, neutralité pour les acteurs hors EN
- **Professionnels compétents :** connaissance de la problématique décrochage, du public, de l'environnement partenarial et des dispositifs existants
- **Inter-disciplinarité** au sein des structures et avec les partenaires (partenariats de qualité)
- **Connaissance mutuelle et reconnaissance** globalement bien établie

Faiblesses

- **Moyens disponibles parfois insuffisants** (contraintes géographiques, temps de coordination, mission LDS sans moyens financiers supplémentaires pour certains acteurs) --> Capacités de réponse réduites
- **Compétences des professionnels** à renforcer
- **Partage d'information** insuffisant ou tardif
- Manque de visibilité (multiplicité des intervenants)
- **Besoins de formalisation** (procédures, conventions), d'harmonisation (critères, outils)

Opportunités

- Engagement fort des professionnels

Menaces

- **Spécificités du public accompagné :** difficultés de prise de contact, de mobilisation sur le long terme
- **Offre de formation ou d'accompagnement réduite :** solutions existantes et disponibilité, induisant la réactivié des acteurs
- Difficulté à repérer les jeunes «en errance»
- Turn over des intervenants
- Territoires à dominante rurale

Principales pistes d'amélioration à court terme

Renforcer les partenariats :	- coopération / coordination - connaissance mutuelle et pour plusieurs acteurs, reconnaissance de leur rôle dans la LDS
Renforcer la prévention	Travail en amont, avec les équipes éducatives pour mieux repérer et être plus réactif
Information / communication	Entre les partenaires de la LDS Mais aussi envers les jeunes et les familles
Solutions	Faire évoluer l'offre de formation, proposer de nouveaux dispositifs
Autres	Renforcer les compétences des professionnels (sensibilisation, formation)

Conclusion et perspectives

Des pratiques favorables déjà bien installées

- Des principes clés d'intervention très souvent cités par les répondants comme des atouts : l'approche individualisée, l'approche globale et l'interdisciplinarité. Elles apparaissent indispensables pour aboutir au raccrochage ou à l'insertion professionnelle des jeunes accompagnés, et concordent avec la philosophie des alliances éducatives.

Rôle central de l'école à renforcer : de la prévention du décrochage à l'ancrochage scolaire

- La nécessité de renforcer la formation des enseignants, identifiée par les acteurs eux-mêmes parmi les principales pistes d'amélioration, est aussi un des axes forts du nouveau plan de lutte contre le décrochage scolaire.
- Au-delà du repérage des signaux d'alerte témoignant d'un risque de décrochage scolaire, les recommandations de l'évaluation partenariale s'orientent aussi sur une évolution des pratiques éducatives pour favoriser l'ancrochage des élèves.

Renforcer le lien entre l'école et les parents

- Les parents n'ont été que très rarement mentionnés spontanément par les répondants, ce qui laisse penser que le lien avec les acteurs de la LDS est à renforcer. De nombreux auteurs s'accordent sur le rôle central des parents et sur la nécessité de les associer pleinement dans le projet du jeune.

Autres pistes d'actions

- Amender, compléter les constats de l'étude en diffusant les résultats à l'ensemble des acteurs de la LDS.
- Favoriser les partages d'expériences et de pratiques pluri-professionnelles et partenariales, afin de faire connaître les acteurs et leurs champs d'intervention.

Éléments de méthode

- Un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs concernés par la LDS, afin de délimiter le champ de l'étude, élaborer le protocole et les outils de recueil.
- Une analyse documentaire pour une meilleure compréhension du phénomène de décrochage scolaire, à partir d'une revue de littérature et de documents et données produits par les acteurs régionaux.
- Une enquête par questionnaire conduite auprès de 260 acteurs impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire (LDS) : missions locales, établissements scolaires, centres de formation, coordonnateurs des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), responsables des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), structures de raccrochage scolaire. réseau information jeunesse, maisons des adolescents, établissements et services de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Localisation des acteurs de la LDS en Bourgogne

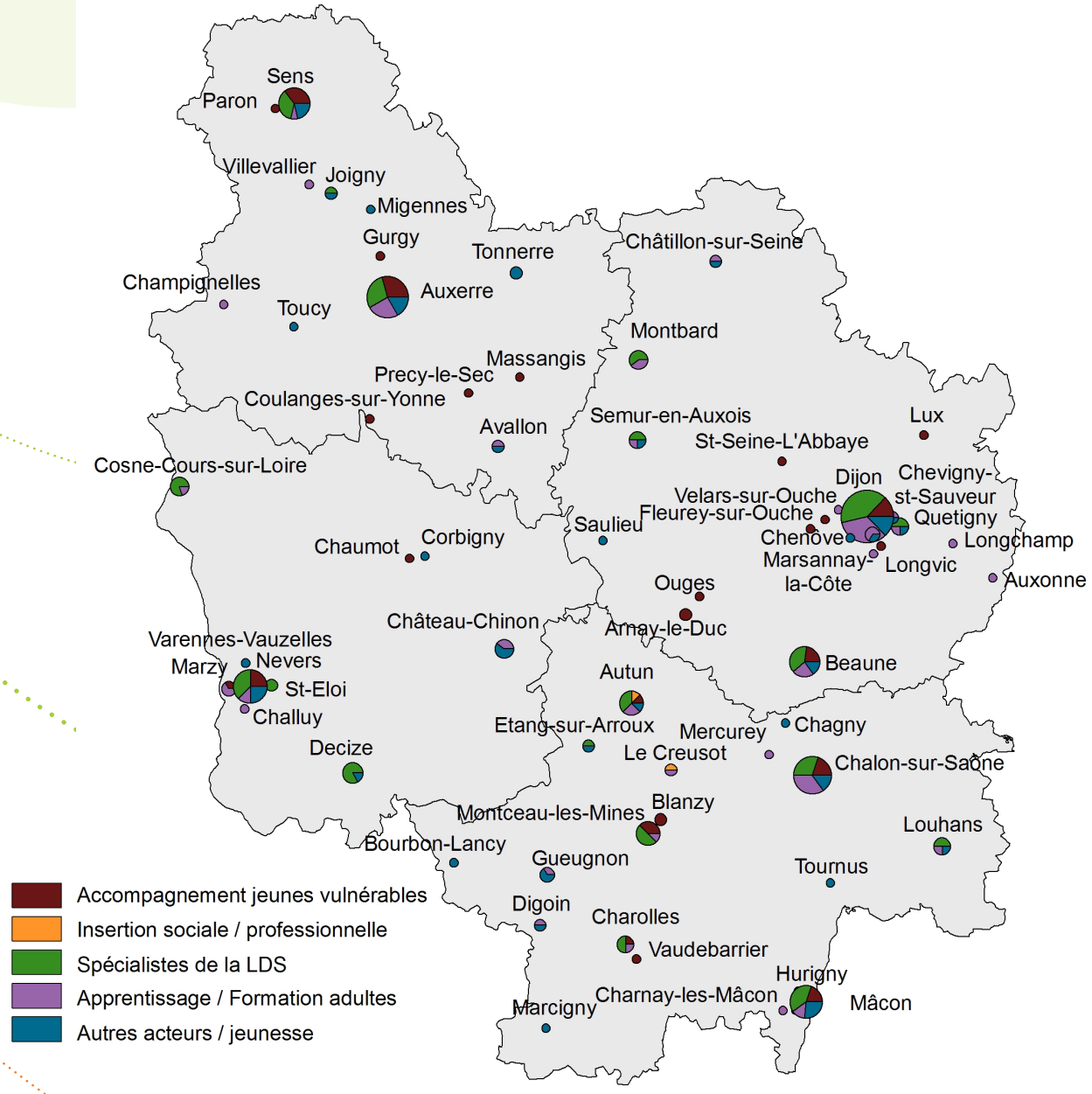

Les structures interrogées, 260, sont localisées sur la carte ci-dessus. La Côte-d'Or et la Saône-et-Loire semblent mieux couvertes. En raison de la multitude des acteurs pris en compte, de leur public cible, de leur territoire d'intervention, il n'est pas possible de rapporter leur présence à la population résidant sur le territoire. À noter cependant que si les départements de la Nièvre et de l'Yonne sont les moins densément peuplés, les situations de précarité y sont plus prégnantes. En dehors des grandes agglomérations (Dijon, Beaune, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Autun, Nevers, Auxerre, Sens) qui concentrent les 5 groupes d'acteurs, ceux-ci sont dispersés sur le territoire.

Source : liste de diffusion de l'enquête constituée à partir des fichiers de contacts des membres du groupe de travail de la PFOSS et de recherches internet

Bibliographie sélective

- Armand A, Lhermet P. (2013). Agir contre le décrochage scolaire, alliance éducative et approche pédagogique repensée. 146 p.
- Broussouloux S, Azorin J-C, Nekaa M. (2016). Prévenir le décrochage scolaire, la santé en action, Santé publique France, pp 12-43.
- Feyfant A. (2012). Enseignement primaire : Les élèves à risque (de décrochage). Dossier d'actualité Veille et Analyses IFÉ, n° 80, décembre. Lyon : ENS de Lyon
- Fonds d'expérimentation jeunesse. (2013). Décrochage scolaire, le repérage : et après ? Premiers enseignements des expérimentations FEJ. Études et synthèses n°16. Gilles JL, Potvin P, Tièche Christinat C (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 129-147.
- Thibert R. (2013). Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversités des dispositifs. Dossier d'actualité Veille et Analyses IFÉ, n°84, mai. Lyon : ENS de Lyon. http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php-parent=accueil&dossier=84&lang=fr

Siglaire / Glossaire

AEMO Action éducative en milieu ouvert
ARS Agence régionale de santé
ASE Aide sociale à l'enfance
BEP Brevet d'études professionnelles
BEPC Brevet d'étude premier cycle
Casa Centre d'accueil et de soins pour adolescents
CAP Certificat d'aptitude professionnelle
Cesam Centre de formation continue
Cereq Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA Centre de formation d'apprentis
CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO Centre d'information et d'orientation
CRIJ Centre régional d'information jeunesse
DIRECCTE Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRDJSCS Direction régionale et déparmentale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DTPJJ Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse
E2C École de la 2e chance
EPLE Établissement public local d'enseignement
Erea Établissement régional d'enseignement adapté
Foquale Formation qualification emploi
Greta Organisme national de formation des adultes
Inpacte Institut polyvalent d'actions éducatives
Iredu Institut de recherche sur l'éducation
IRFA Institut régional formation adultes
MDA Maison des adolescents
MDPH Maison départementale des personnes handicapées
MLDS Mission de lutte contre le décrochage scolaire
PH Personne handicapée
PIJ Point information jeunesse
PJJ Protection judiciaire de la jeunesse
PSAD Plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs
PVU Plate-forme de la vie universitaire
SEGPA Section d'enseignement général et professionnel adapté
Sermo Service de milieu ouvert
Spip Service pénitentiaire d'insertion et de probation
UEAJ Unité éducative d'activités de jour
UEMO Unité éducative de milieu ouvert
UEHDR Unité éducative d'hébergement diversifié renforcé

Retrouvez les Focus de la PFOSS et d'autres informations sur le site

www.episante-bourgogne.org

Focus n°9

Remerciements :

- Aux membres du groupe de travail : ARS ; CHRS Herriot ; CIO ; Conseil Départemental de la Côte-d'Or ; CRIJ Bourgogne ; Direccte ; DRDJSCS ; DTPJJ 71 ; Éducation nationale ; IREDU/CEREQ ; «le sas» INPACTE ; UNIS-CITE.
- Aux professionnels et structures ayant participé à l'enquête.

Financement :

DRDJSCS et Direccte Bourgogne-Franche-Comté

Crédit photo : 123RF/ Corinne PERON

Rapport complet disponible sur : www.orsbfc.org

PLATE-FORME d'Observation sociale et sanitaire de Bourgogne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

direccte Bourgogne Franche-Comté

Publication réalisée et mise en page par l'ORS de Bourgogne-Franche-Comté

ORS Observatoire Régional de la Santé BOURGOGNE/FRANCHE-COMTÉ